

Bonjour,

Lors du conseil d'école qui s'est tenu jeudi 24 mars dernier, nous avons débattu d'un sujet qui nous semble grave et inquiétant.

En effet, le personnel communal, qui a en charge la surveillance et la prise en charge de nos enfants lors de la pause méridienne, nous a fait part de comportement inadmissible de certains enfants. Il semblerait qu'une poignée d'enfants, exprime envers ces adultes, une violence verbale et physique (insultes, coups de pieds).

Ces agissements ont été signalés aux parents concernés mais sans aucune amélioration. De plus, la municipalité est intervenue le lundi 14 mars lors du 2ème service, rappelant la charte et le règlement intérieur de la cantine, les règles de respect et les jeux interdits. Les enseignantes sont également intervenues sur leur temps de pause.

Face à un personnel épuisé et démuni, le conseil d'école a pris la décision d'agir. La mairie devrait convoquer les parents concernés avant de prendre des sanctions plus importantes précisées dans l'article 9 du règlement intérieur cantine et interclasse.

Les représentants de parents d'élèves, face à cette situation inacceptable, soutiendront la mairie dans sa démarche ainsi que le personnel qui subit ces faits au quotidien. Nous tenons à rappeler que sans le travail du personnel de cantine, d'entretien et de garderie, l'école ne pourrait pas fonctionner. Il en est de même pour le service de restauration qui n'est pas une obligation pour la mairie.

Ce n'est peut être pas notre rôle, mais nous souhaitons rappeler aux parents qu'il est de leur responsabilité d'apprendre les règles de base de la politesse (bonjour, au-revoir, s'il vous plaît, merci...). Et ceci est valable à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école.

Les enseignantes quant à elle, sont là pour leur apporter le savoir.

Nous comptons sur chaque parent afin que cette situation cesse au plus vite.

Les représentants des parents d'élèves.